



COMMISSION
ELECTORALE
INDEPENDANTE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

CER ABOISSO
CED GRAND-BASSAM

COMMUNIQUE DE LA COMMISSION ELECTORALE INDEPENDANTE
(CEI) DU DEPARTEMENT DE GRAND-BASSAM PORTANT SUR LES
ELECTIONS MUNICIPALES DU 13 OCTOBRE 2018 A GRAND-BASSAM

La CEI départementale de Grand-Bassam a noté sur les réseaux sociaux, dans les communiqués et conférences de presse d'un candidat aux élections municipales de Grand-Bassam:

- Des annonces de résultats avant la proclamation officielle de la CEI, ce qui contrevient aux dispositions en vigueur,
- De prétendus résultats ni datés, ni signés, ne portant aucun cachet de la CEI donnant pour l'ensemble des candidats des pourcentages au-delà de 100%.

Au vu de ce qui précède, rappelant que la CEI est la seule institution à proclamer les résultats, la CEI départementale de Grand-Bassam :

1. S'inscrit en faux contre les prétendus résultats, ni signés, ni datés, ne comportant aucun cachet et erronés avec des pourcentages totaux de plus de 112,1% d'une part, et de 106,94%, d'autre part,
2. Dénonce des annonces de résultats avant la proclamation officielle de la CEI tendant à semer le trouble et la confusion dans le bon déroulement du scrutin,
3. Rappelle que les résultats officiels proclamés par la CEI sont connus en ce qui concerne les élections municipales à Grand-Bassam depuis le mardi 15 octobre 2018. Les candidats sont informés des voies et des recours légaux en la matière.

Fait à Grand-Bassam le vendredi 19 octobre 2018

Le Président

